Université
Jean Monnet
Saint-Étienne

Saint-Étienne, le 13 novembre 2026

Direction des Affaires Juridiques
Affaire suivie par : Cécile Juanico
Personne responsable de l'accès aux documents administratifs
Tel : 04 77 42 18 41
Mail : Service.juridique@univ-st-etienne.fr

Le Président

à

Monsieur Basile GIRAUD

Monsieur,

Par courriel du 13 octobre 2021, via la plateforme « madada », vous avez demandé communication des éléments relatifs à la procédure Parcoursup concernant l'Université Jean Monnet pour les campagnes des années 2024, 2025, 2026, au titre du droit d'accès aux documents administratifs prévu par le livre III du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Je vous informe que les rapports annuels publics retracent les critères retenus par la commission d'examen des vœux, les éléments pris en compte pour l'évaluation des critères, et leur degré d'importance.
Sont également spécifiés les enseignements de spécialité pris en compte pour l'examen des candidatures, ainsi que leur poids dans cet examen, et les modalités de recours à un traitement algorithmique sont précisées.

Vous trouverez en accès libre sur notre site internet le rapport public 2026, à l'adresse suivante :
https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/inscriptions-admissions/modalites-d-inscriptions/rapport-public-d-examen-des-voeux.html

Les rapport 2024 et 2025, qui ne sont plus en ligne, sont accessible via le lien de téléchargement suivant :
https://filesender.renater.fr/?s=download&token=bd05b977-0df9-4255-b87e-4799c14f5620

Toutefois, concernant les documents ou données relatives aux paramétrages ou fichiers de configuration informatique des OAD (outils d'aide à la décision), le Conseil d'Etat a rappelé que la décision n°2020-834 QPC du Conseil constitutionnel du 3 avril 2020 n'impose pas la publication ou la communication aux tiers des traitements algorithmiques eux-mêmes et des codes sources correspondant (CE, 12 juin 2019, Université des Antilles), ceci afin de préserver le secret des délibérations et la sécurité des systèmes d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président de l'Université
et par délégation
Le Directeur Général des services

Nicolas MATHEY

UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET

Maison de l'Université
10, Rue Tréfilerie
42023 Saint-Etienne Cedex 2

04 77 42 17 00
portail.univ-st-etienne.fr
contact@univ-st-etienne.fr